

HORIZON 2016-2019

Plan stratégique

**Ensemble,
faire une réelle différence
dans la vie des proches aidants d'aînés!**

186, rue Lavoie
Rimouski (Québec) G5L 5Z1
Téléphone : 418 724-6440, poste 234
Site Internet : www.lappuibsl.org

Document entériné par le conseil d'administration de l'Appui Bas-Saint-Laurent en mars 2016.

Édition

L'Appui Bas-Saint-Laurent

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.

Dans cet ouvrage, la forme masculine est majoritairement utilisée, sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

Avec la participation de :

Nicole Bernier, consultante en gestion

Nathalie Pelletier, secrétaire

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
CONTEXTE DE LA PLANIFICATION HORIZON 2016-2019	4
MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
SECTION 1 – POINT D’ANCRAGE : FONDEMENTS ET REPÈRES	6
MISSION	6
VISION	6
VALEURS	6
<i>Reconnaissance</i>	6
<i>Respect</i>	6
<i>Responsabilité partagée</i>	6
<i>Équité</i>	7
<i>Accessibilité</i>	7
APPROCHE RÉGIONALE	7
<i>Assises décisionnelles</i>	7
<i>Assises conceptuelles</i>	7
STRUCTURE DE SOUTIEN	8
<i>Au plan national</i>	8
<i>Au plan régional</i>	8
<i>Au plan local</i>	9
SITUATION ACTUELLE	9
SECTION 2 – HORIZON 2016-2019 : ENJEUX, STRATÉGIES ET RÉSULTATS VISÉS	11
ÉVOLUTION DES ENJEUX 2013-2016	11
ENJEUX 2016-2019.....	12
ENJEU 1 - SOUTIEN AUX EXPERTISES LOCALES	13
ENJEU 2 - VALORISATION ET ADÉQUATION DES BESOINS DES PROCHES AIDANTS	14
ENJEU 3 - PRÉOCCUPATION DE PÉRENNITÉ	15
ENJEU 4 - PERFORMANCE DES PARTENARIATS.....	16
SECTION 3 - SUPPLÉMENT.....	17
VOLET 1 – FACTEURS D’INFLUENCE.....	18
<i>Situation sociosanitaire et économique de la région</i>	19
<i>Des conclusions à retenir</i>	20
<i>Démarche régionale « Vieillir en santé »</i>	20
<i>Déploiement de l’offre de services</i>	27
<i>Besoins exprimés par les proches aidants</i>	28
<i>Interdépendance des réseaux</i>	28
VOLET 2 - FAITS SAILLANTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2016 (BILAN).....	31
VOLET 3 - CARTE DE LA RÉGION	35
REMERCIEMENTS.....	36

Contexte de la planification Horizon 2016-2019

En 2013, la Table des partenaires approuvait le premier plan stratégique de l'Appui Bas-Saint-Laurent (Appui BSL), plan qui couvrait la période 2013-2016 et qui comportait un volet important traitant de l'aspect organisationnel de cette nouvelle entité qui prenait forme.

Depuis, bien des choses se sont passées. L'Appui BSL s'est inscrit dans le paysage bas-laurentien comme une organisation crédible au service des proches aidants d'aînés et a créé des alliances avec des partenaires régionaux et locaux. La situation régionale sur le plan de la structure de concertation s'est, quant à elle, passablement modifiée. C'est ainsi que la Table des partenaires qui agissait comme instance régionale de concertation pour les décisions de l'Appui BSL et la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent qui était l'organisme fiduciaire des fonds consentis à la région ont terminé leurs activités.

Ces changements s'effectuent simultanément avec la réflexion sur la gouvernance entamée par le réseau des Appuis régionaux, et tout en modifiant les structures actuelles, les partenaires impliqués restent soucieux de préserver les façons de faire de la région du Bas-Saint-Laurent en matière de concertation et de réseautage.

Depuis le 27 avril 2015, des lettres patentes confirment la mise en place d'une toute nouvelle organisation, soit le « Carrefour de soutien aux aidants du Bas-Saint-Laurent », incorporée selon la Loi sur les compagnies (L.R.Q, chapitre C-38). Cette nouvelle organisation est devenue pleinement opérationnelle depuis l'assemblée de fondation qui s'est tenue le 11 février 2016, à Rimouski.

Les partenaires locaux et les membres de la Table régionale des partenaires de l'Appui BSL ont été impliqués dans la présente planification stratégique, surtout par diverses modalités de consultation, afin de convenir du contenu du présent document et pour identifier les enjeux d'un « Horizon 2016-2019 ».

Le contenu qui vous est ici présenté est leur héritage!

Mot de la présidente



C'est avec une énergie renouvelée que je vous présente le plan stratégique qui guidera notre horizon jusqu'en 2019! Cette énergie, elle est surtout générée par les constats d'avancement des différents chantiers que nous avons mis à l'agenda dans la précédente planification. Mais elle l'est aussi par le dynamisme des partenaires qui s'investissent auprès des proches aidants d'aînés et par la confiance que les nouveaux administrateurs de l'APPUI Bas-Saint-Laurent m'ont démontrée en m'accordant le mandat de mener à bien la mission de cette organisation.

L'engagement des proches aidants d'aînés est sans équivoque, quotidien et exigeant. Nous l'avons documenté et nous le mesurons encore plus chaque jour. Collectivement, nous nous sommes donné des moyens pour répondre de mieux en mieux à leurs besoins et pour utiliser à bon escient les leviers financiers qui sont mis à notre disposition. Nous voyons déjà des changements dans la façon de prendre en compte la réalité des proches aidants d'aînés et dans l'espace de parole que ces derniers veulent et doivent prendre. Nous sommes sur la bonne voie!

Nous pouvons donc, avec les enjeux identifiés pour 2016-2019, nous permettre d'aller encore plus loin : nous voulons nous assurer que les milieux locaux disposeront des outils, des connaissances et des leviers pour parfaire et déployer adéquatement leurs interventions. Que l'identification des besoins des proches aidants d'aînés, qui sont en constante évolution, soit assurée et portée à l'attention des instances concernées. Finalement, il nous faut maintenir aiguisée notre préoccupation de pérennité des actions et des transformations de mentalités pour que les gestes posés se perpétuent. Pour cela, il est particulièrement important d'entretenir et de développer des liens de collaboration fructueux, et travailler à les rendre encore plus performants.

Tout un menu! Mais avec une équipe expérimentée, des administrateurs qui poursuivent leur engagement et des ambitions bien nommées, mais réalistes, nous avons tout ce qu'il faut pour ***ensemble, faire une réelle différence dans la vie des proches aidants d'aînés!***

Francine Julien
Présidente

SECTION 1 – Point d’ancrage : fondements et repères

Mission

Soutenir et améliorer la qualité de vie des proches aidants d’âînés du Bas-Saint-Laurent.

Vision

Doter la région de leviers qui seront garants d’une pérennité dans l’action afin d’améliorer, de manière significative, les conditions de vie des proches aidants d’âînés.

Réaliser cette vision en renforçant le tissu communautaire et la concertation locale et régionale, compte tenu notamment de la réalité de la région au plan socioéconomique et sanitaire (précarité des revenus et vieillissement de la population) et au plan géographique (grandes distances à parcourir et faible densité de la population).

Valeurs

Reconnaissance

Le proche aidant est au cœur des préoccupations de l’Appui BSL et toutes les actions doivent converger dans un soutien indéfectible pour lui permettre de faire les choix qui sont propres à sa trajectoire de vie, lui donner les moyens d’accomplir ses différents rôles sociaux, reconnaître l’exigence de son apport dans la société et des exigences qui en découlent.

Respect

Le proche aidant doit bénéficier de toute la sollicitude des différents acteurs qui interviennent dans sa vie. Cette valeur implique qu’il est l’expert de sa réalité et de ses besoins, que ces choix doivent être honorés, qu’un accompagnement personnalisé est de mise.

Responsabilité partagée

Cette valeur inscrit une obligation de solidarité sociale dans la manière d’intervenir avec les partenaires et à l’endroit des proches aidants. Il induit un réseautage organisé entre tous les acteurs, une approche de proximité et des lieux de parole pour ajuster constamment les réalités et les besoins.

Équité

Cette valeur assure que la qualité et la pertinence des services seront préservées. Elle implique autant de tenir compte des caractéristiques des proches aidants (sexe, valeurs, situation financière, capacités et limites) que de celles des réalités territoriales et de la vitalité des milieux. Elle induit conséquemment un soutien financier modulé.

Accessibilité

Cette valeur prend un sens particulier compte tenu de notre géographie et de la réalité socioéconomique de notre région. Il faut assurer à tous le même accès et, de ce fait, ajuster le soutien qui peut être renforcé ou complété pour certains milieux.

Approche régionale

Assises décisionnelles

La région est reconnue pour ses particularités sur le plan de la concertation et dans la façon dont elle aborde une situation touchant son développement autant social qu'économique. Cette culture régionale est suffisamment intégrée pour teinter aussi l'approche préconisée par l'Appui BSL.

Cette façon de faire s'appuie sur quatre piliers qui guident et inspirent les décisions de l'Appui BSL et les rapports entretenus avec les partenaires :

- une approche concertée impliquant une réponse concertée;
- une répartition équitable des ressources, associée à une utilisation judicieuse des fonds;
- une volonté de pérenniser le travail fait localement;
- un souci adapté à la réalité de chacun des milieux.

Assises conceptuelles

Les partenaires impliqués dans la situation du vieillissement se sont concertés depuis 2010 en adoptant un cadre de référence intersectorielle et systémique ***Vieillir en santé***¹. Il est inspiré de principes énoncés par l'Organisation mondiale de la santé et a été adapté par l'équipe de la santé publique du Québec.

Ce modèle permet de lire une situation en prenant en compte toutes les dimensions et ainsi garder le cap sur des actions porteuses et significatives qui se doivent d'être en synergie

¹ Voir le schéma adopté par les partenaires de la région qui est ajouté dans la section *Supplément* de ce document.

pour assurer leur pleine mesure. Il permet aussi de bien suivre l'évolution d'une région en matière de vieillissement en santé. À ce titre, l'approche de l'Appui BSL s'appuie sur ce modèle pour bien ancrer sa position de soutien envers les proches aidants d'ânés. Son action complète l'éventail de ce qui se fait déjà pour un vieillissement actif et en santé, et ce, par des mesures spécifiques appropriées pour le soutien aux proches aidants.

Structure de soutien

Au plan national

L'Appui BSL fait partie d'un réseau regroupant les différents Appuis présents dans chaque région du Québec, le tout chapeauté par un Appui national.

Ce réseau permet d'avoir accès à du contenu, un travail de repérage des meilleures pratiques, des réflexions et prises de position en matière de gouvernance. Il permet également de réfléchir de façon optimale aux manières de soutenir les proches aidants, peu importe où ils résident.

Tout cela est une plus-value pour inspirer et valider les actions régionales et locales et, il faut le reconnaître, n'est que pur bénéfice pour ceux qui reçoivent des services. Quoi de plus approprié que d'être porté par un « mouvement » entièrement dédié aux proches aidants d'ânés, qui peut entendre leur voix, faire valoir leurs particularités et leurs besoins, rechercher les meilleures conditions pour qu'ils puissent exercer leur rôle et surtout, se consacrer à mettre sur pied des actions de soutien adaptées à leur réalité.

L'Appui BSL peut donc compter sur ce réseau. Il en fait partie à part entière en l'influençant, en y recevant du soutien, mais aussi en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs pour améliorer ou renforcer ses propres actions.

Au plan régional

L'Appui BSL est l'instance de référence au Bas-Saint-Laurent pour le soutien aux proches aidants d'ânés. Non pas qu'elle est la seule qui se préoccupe de leur situation ou qui agit pour eux, mais elle possède des leviers (volet financier, équipe de permanence, lien avec un réseau national, liens avec les organismes des huit territoires de la région, etc.) qui lui permettent de mettre ensemble des énergies au service des proches aidants d'ânés.

Elle peut soutenir des projets, des initiatives de réseautage, développer des alliances avec les grands partenaires régionaux, parler au nom des différents organismes qui interviennent pour faire avancer des dossiers au bénéfice des proches aidants. Elle peut mettre à profit et rendre disponible des expertises diverses qu'elle aura elle-même contribué à instituer ou

qu'elle aura soutenues ou auxquelles elle a accès de par son propre réseau national. Pour toutes ces raisons, elle est une structure incontournable de soutien pour la région.

Au plan local

Dans les huit territoires de MRC de la région, un grand nombre d'organisations se sont mobilisées en faveur des proches aidants d'âînés. Les appels de projets lancés par l'Appui BSL ont suscité des alliances qui étaient présentes ou émergentes et qui maintenant sont officiellement soutenues. Dans d'autres cas, ils ont permis d'en créer de nouvelles.

Ces dynamiques de partenariat local ne peuvent qu'être bénéfiques dans l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'âînés. La structure de table de concertation locale n'est pas qu'un lieu de validation de projets, elle est un outil de développement local, un levier pour mutualiser des actions qui autrement n'auraient soit, pas vu le jour ou n'auraient pas eu la même portée.

Les évaluations faites par les partenaires² sur l'état du partenariat régional témoignent bien des avancées en ce domaine. Même s'il reste des éléments à consolider, on peut déjà voir des dynamiques beaucoup plus solides, un partage certain des expériences et des expertises qui elles, sont mieux reconnues, et une rigueur qui s'affirme afin de faire le maximum avec les leviers rendus disponibles.

Il y a aussi un souci de ne pas dédoubler, associé à un constat que chacun ne pourrait pas tout accomplir en matière de soutien aux proches aidants, et ce, même s'il avait davantage de moyens. La nécessité du « mieux faire ensemble » est abondamment partagée et de ce fait, la dynamique locale encouragée au sein des tables présentes dans chaque territoire est un élément structurant dans le soutien aux actions mises de l'avant.

Situation actuelle

Depuis le dépôt du premier plan stratégique, force est de constater que la situation a évolué. Des alliances se sont formalisées, des constats se sont précisés, car ils ont pu être documentés, des proches aidants se sont rencontrés et se sont soutenus, des réalités touchantes et incontournables ont été partagées, des projets faisant une différence ont émergé.

On ne peut que constater que le fait de dédier un organisme régional à l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'âînés, d'y accorder des ressources et de solliciter localement des actions concertées en faveur de ces personnes a permis de mettre « à l'agenda » la réalité des proches aidants. En fait, maintenant il n'est plus possible de mettre

² Procédure de consultation menée à l'été-automne 2015 – Évaluation de l'avancement enjeux POS 2013-2016.

de côté cette réalité, il faut travailler pour et avec les proches aidants. Les dispensateurs de services sont déjà plus inclusifs pour les proches aidants et il est évident que nous sommes sur une belle et bonne voie.

Le regard qui est porté sur le bilan de cette première démarche permet de se projeter de manière ambitieuse dans une autre étape : celle de faire une différence vraiment significative dans la vie des proches aidants d'aînés et une différence qui dure !

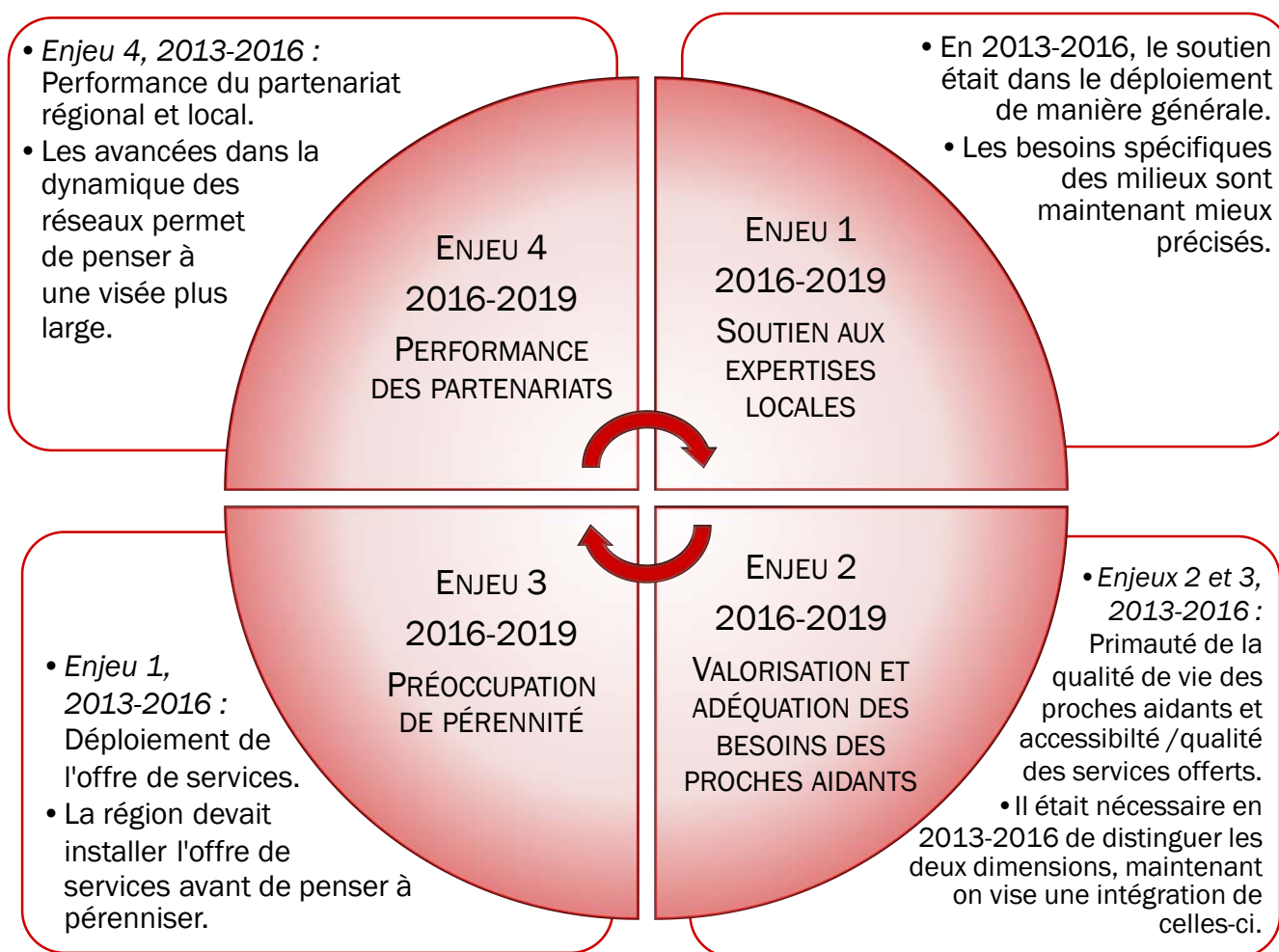
Les changements intervenus dans la gouvernance de l'Appui BSL, bien qu'ils aient été suscités par des événements externes, sont animés de la même énergie du départ et sont faits avec toutes les précautions permettant de garantir la continuité.

SECTION 2 – HORIZON 2016-2019 : Enjeux, stratégies et résultats visés

Évolution des enjeux 2013-2016

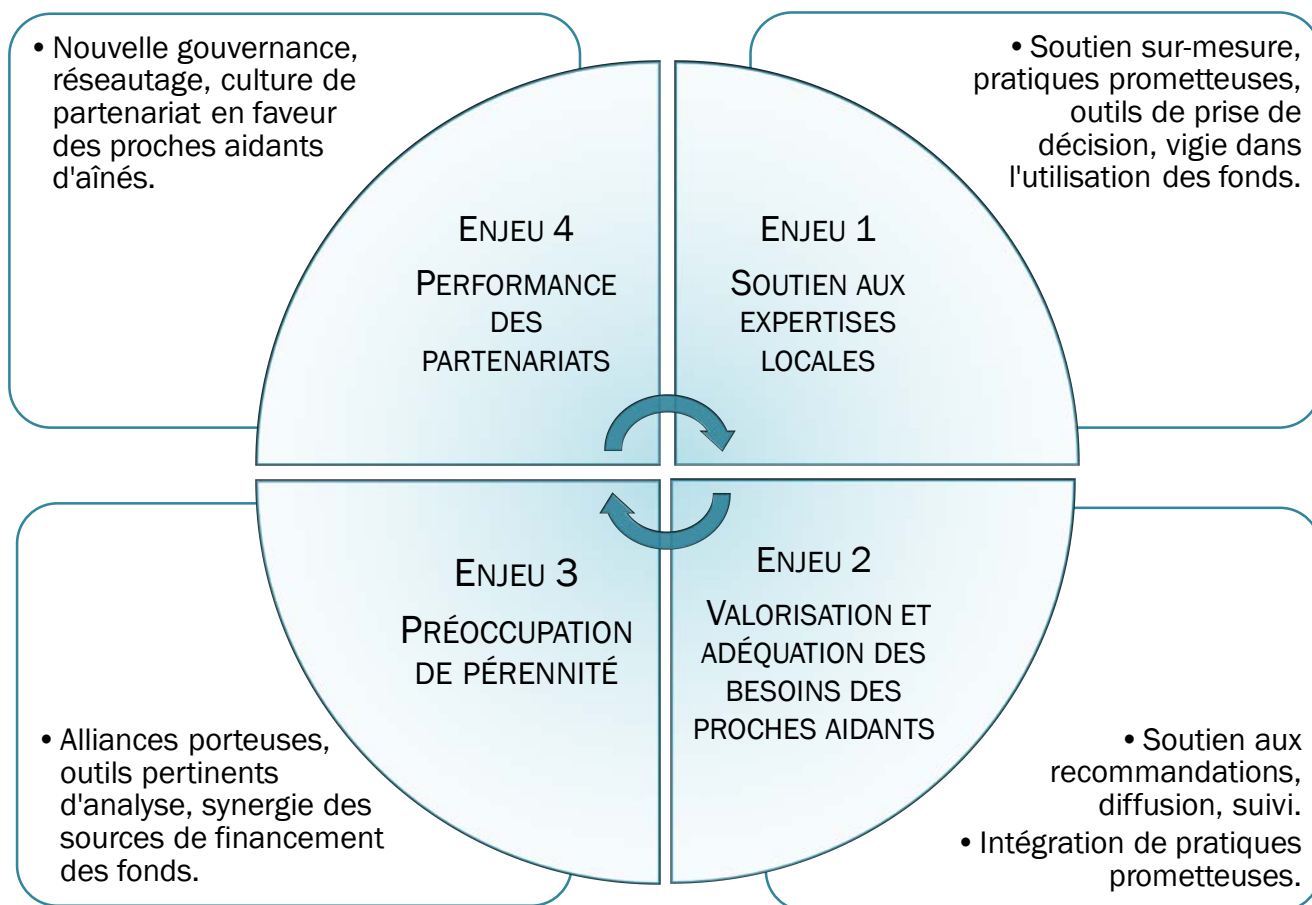
Le schéma qui suit rappelle les quatre (4) enjeux retenus lors de la précédente planification stratégique (2013-2016) et indique, pour chacun, l'élément principal qui a milité en faveur d'une mutation vers les enjeux 2016-2019. On peut donc rapidement avoir une vue d'ensemble de l'évolution des différentes dimensions.

Figure 1 : Enjeux 2013-2016



Enjeux 2016-2019

Figure 2 : Enjeux 2016-2019



Ces enjeux sont en continuité avec ceux du premier plan stratégique. Ils veulent consolider les efforts mis de l'avant et permettent une projection vers des considérations encore plus spécifiques. Ces enjeux se traduiront dans un plan d'action mobilisant, détaillé pour les années à venir. Il sera d'autant rassembleur, qu'il prend en compte et reconnaît le chemin parcouru et invite à un dépassement, ambitieux, mais fort réaliste compte tenu des forces et de la qualité des organisations en présence.

Enjeu 1 - Soutien aux expertises locales

Cet enjeu s'inscrit dans la continuité du déploiement de l'offre de services débutée en 2013. Le déploiement étant bien engagé, l'enjeu actuel se situe davantage dans la spécificité des mesures de soutien adaptées aux réalités de chacun et qui permettront ainsi, d'aller plus loin dans la réponse aux besoins des proches aidants.

Stratégie de l'enjeu 1

S'assurer que les milieux locaux disposent des ressources, des connaissances, des outils et des leviers pour une prise en charge optimale de leur démarche et de son déploiement, et ce, pour le plus grand bénéfice des proches aidants d'ânés.

Cibles		Résultats attendus
1.1	Les tables locales et les organismes porteurs de projets	Que les tables locales de partenaires aient toute l'information pour une prise de décision éclairée dans la priorisation des mesures de soutien aux projets.
1.2	L'utilisation des pratiques prometteuses	Que les organismes qui offrent des services aux proches aidants d'ânés utilisent les moyens les plus appropriés pour rejoindre ces personnes et pour répondre aux besoins qu'elles expriment.
1.3	Les projets financés en tant que valeur ajoutée à l'offre de services	Que les projets mis de l'avant représentent une valeur ajoutée pour les proches aidants d'ânés, et ce, en lien avec les points de vue que ces derniers ont déjà exprimés et l'état des connaissances acquises.
1.4	Un soutien adapté aux dynamiques locales	Que les milieux qui représentent une particularité ou une difficulté reçoivent le soutien nécessaire pour dénouer leur situation.
1.5	Une vigie dans l'utilisation des fonds	Que les fonds mis à la disposition des milieux soient utilisés dans une visée optimale avec les mesures de suivi appropriées; notamment par l'adoption d'une politique régionale d'utilisation diligente des fonds.

Engagement

L'Appui BSL s'engage à soutenir le travail des communautés locales dans une amélioration continue des services pour les proches aidants d'ânés, et ce, en lien avec l'avancement des connaissances et l'utilisation optimale des ressources.

Effet recherché

Les tables locales ou organismes visés par des mesures de soutien sont invités à collaborer au meilleur de leurs capacités.

Enjeu 2 - Valorisation et adéquation des besoins des proches aidants

Cet enjeu demeure central. Les actions antérieures ont permis d'ancrer la primauté de la qualité de vie des proches aidants et d'identifier ce qui contribue à rendre les services accessibles et de qualité. Il reste donc, avec la prise en compte des points de vue émis par les proches aidants et des expériences à ce jour, à raffiner la manière avec laquelle tout un chacun répond aux besoins exprimés et à inclure encore davantage le proche aidant dans la lecture que lui-même fait de sa condition.

Stratégie de l'enjeu 2

Continuer, comme Appui BSL, à être une « antenne » objective pour recevoir, entendre et diffuser les besoins des proches aidants d'âînés et de ce fait, contribuer à être un agent de changement reconnu dans l'amélioration des conditions de vie des proches aidants.

Cibles		Résultats attendus
2.1	La pertinence des points de vue des proches aidants	Que les points de vue des proches aidants soient recueillis et accueillis dans un contexte <u>favorable</u> , notamment pour le secteur est du territoire afin de compléter la tournée régionale.
	La diffusion des besoins entendus	Que les cibles et recommandations dégagées par les rencontres avec les proches aidants ³ fassent l'objet de trois (3) actions précises : ▪ un plan de diffusion adapté aux différents publics cibles (la population générale, les partenaires et les proches aidants eux-mêmes); ▪ un plan d'action pour mettre en application ou susciter des actions souhaitées par les proches aidants; ▪ un plan de suivi pour mesurer l'atteinte des actions entreprises.
2.3	Les partenaires comme agents de changement	Que les partenaires, selon les situations, soient informés des attentes formulées par les proches aidants et, en fonction de leur mission, soient incités à effectuer les adaptations ou améliorations souhaitées.

Engagement

L'Appui BSL s'engage à fournir aux partenaires le matériel mis à sa disposition et à déployer tous les efforts pour favoriser la prise en compte des besoins des proches aidants d'âînés.

Effet recherché

Les organismes, qui bénéficient des fonds de l'Appui BSL, sont incités à porter une attention particulière dans la façon dont ils répondent aux besoins des proches aidants, notamment en adaptant leurs moyens aux particularités des personnes et en tenant compte des pratiques reconnues dans la prestation de services.

³ Consultations menées sous forme de groupes experts dans le KRTB à l'automne 2014.

Enjeu 3 - Préoccupation de pérennité

Dans la première planification stratégique, tous étaient affairés à mettre les assises nécessaires pour engager des actions en faveur des proches aidants. Il est donc maintenant temps de travailler à consolider toutes les alliances, les projets, les actions pour qu'elles soient porteuses d'avenir et s'intègrent dans la culture régionale de soutien aux proches aidants.

Stratégie de l'enjeu 3

Mettre en œuvre des mesures favorisant la pérennisation des actions favorables aux proches aidants, notamment par l'entretien des alliances partenariales, le maintien des plateformes de contacts, le choix judicieux des projets, les montages financiers porteurs, les mesures de suivi des résultats et le choix d'indicateurs appropriés.

Cibles		Résultats attendus
3.1	Les outils d'analyse et de suivi des projets	Que les expériences antérieures dans l'analyse des projets et l'avancement des connaissances en la matière permettent le raffinement des outils pour apprécier les projets dans une optique de visée pérenne.
3.2	La pertinence des alliances partenariales	Que tous les moyens soient mis en place pour entretenir, susciter, développer et élargir les alliances favorables à la valorisation du rôle du proche aidant et à l'amélioration de ses conditions de vie, notamment dans la cohésion des approches et dans la facilité avec laquelle le proche aidant peut recevoir des services qui lui conviennent.
3.3	L'utilisation en synergie des sources de financement	Que des réflexions s'effectuent en regard de la pérennisation des actions porteuses, notamment par des montages financiers incluant une plus large gamme de partenaires.

Engagement

L'Appui BSL s'engage à analyser les projets, à soutenir les alliances et à apporter le soutien aux partenaires locaux en fonction de cibles de pérennité.

Effet recherché

Les instances locales et les organismes porteurs de projets sont encouragés à travailler dans une préoccupation de pérennité.

Enjeu 4 - Performance des partenariats

Depuis 2013, l'enjeu en matière de partenariat distinguait les partenariats au plan régional et ceux au plan local. Il était alors nécessaire de travailler sur ces deux plans qui avaient des réalités distinctives, qui se mettaient en place et qui requéraient des stratégies qui leur étaient spécifiques. L'évolution de cet enjeu, constatée à ce jour par les parties prenantes elles-mêmes, permet d'élever la question dans une optique plus large d'une performance partenariale visant, non plus les seuls rapports entre les partenaires, mais un partenariat permettant d'agir ensemble pour faire une réelle différence dans la vie des proches aidants d'aînés.

Stratégie de l'enjeu 4

Assurer autant une performance au sein de l'organisme Appui BSL que dans l'ensemble des autres partenariats utiles pour atteindre une amélioration notable des conditions de vie des proches aidants d'aînés.

Cibles		Résultats attendus
4.1	La nouvelle gouvernance au sein de l'Appui BSL	Que les changements devant être effectués dans le fonctionnement de l'Appui BSL permettent de rendre l'organisation rapidement fonctionnelle, suscitent un renouveau pour la suite de ses travaux et consolident son approche.
4.2	La présence de l'Appui BSL comme instance de promotion des conditions de vie des proches aidants	Que l'Appui BSL puisse, au sein des diverses collaborations qu'il entretient au plan national dans son propre réseau, y puiser des outils et des connaissances utiles à l'atteinte de sa mission. Qu'au plan régional avec ses vis-à-vis régionaux et les partenaires locaux, l'Appui BSL consolide ses alliances et sa crédibilité.
4.3	La synergie et la cohésion entre les partenaires	Que des éléments notables et visibles puissent être identifiés comme étant la résultante de la cohésion et de la synergie régionale des partenaires en faveur des proches aidants d'aînés. Que les proches aidants d'aînés eux-mêmes puissent témoigner des effets de cette cohésion améliorée.

Engagement

L'Appui BSL s'engage à déployer tous les efforts pour que les différents partenariats (nationaux, régionaux et locaux) auxquels il contribue se fassent dans une optique de résultats accrus en faveur des proches aidants d'aînés.

Effet recherché

Les instances locales de concertation et les organismes partenaires sont encouragés à travailler dans une visée d'utilisation optimale des expertises et des fonds qui leur sont confiés.

SECTION 3 - Supplément

Volet 1 – Facteurs d’influence

Quatre (4) dimensions influencent de manière significative autant les choix faits dans le cadre de la démarche de planification stratégique de l’Appui BSL que dans les décisions que ce dernier doit prendre :

1. La situation sociosanitaire et économique de la région;
2. La démarche régionale de « Vieillir en santé »;
3. La situation, dans la région, du déploiement de l’offre de services pour les proches aidants d’aînés et le profil de ces derniers;
4. Les points de vue des proches aidants d’aînés concernant leurs réalités et leurs besoins.

Ces mêmes dimensions ont, ou devraient avoir, un impact déterminant pour les organisations qui interviennent auprès des proches aidants d’aînés en les inspirant et les guidant vers les meilleurs choix.

Nous vous présentons ces facteurs d’influence sous la forme de faits saillants, en mettant en évidence ceux qui sont les plus significatifs pour mieux comprendre le contexte régional et mieux répondre aux besoins des proches aidants d’aînés.

Situation sociosanitaire et économique de la région⁴

Une géographie avec des défis

- Grand territoire qui s'étend sur 300 kilomètres de côte et plus de 100 kilomètres dans les terres.
- Une faible densité de population et de grandes distances à parcourir, ayant autant une incidence dans la dispensation des services que dans la participation/utilisation de ceux-ci.
- Les populations de 65 ans et plus des territoires loin du littoral (Témiscouata et La Matapédia) sont très isolées (moins de 5,9 individus par km de route par rapport à plus de 20 individus pour le territoire de Rimouski).

Une dynamique socio-économique particulière

- 45 municipalités sur 114 ont moins de 500 habitants. Seulement trois agglomérations ont entre 10 000 et 50 000 habitants. Ceci a un impact sur leur capacité financière et leurs infrastructures de services.
- 42 municipalités sont identifiées comme « dévitalisées » selon des indicateurs nationaux. Le plus haut taux au Québec.
- 5 MRC de la région ont 60 à 70 % des personnes de 65 ans et plus qui reçoivent le supplément de revenu garanti (faible revenu) par rapport à une moyenne de 43,7 % au Québec

Une structure de population déterminante

- Le vieillissement de la population s'effectue de façon plus marquée dans la région comparativement au Québec. Pour les 65 ans et plus, le Québec sera, en 2024, où nous sommes actuellement en 2014, soit 22 % de la population. Et pour notre part, en 2024 nous serons à 31 %.
- L'âge médian, dans notre région, est l'un des plus élevés au Québec. Par exemple, l'âge médian dans les Basques est de 55,0 ans par rapport à un âge médian au Québec de 41,8 ans, ce qui a un impact direct sur la vitalité des communautés et la capacité du réseau de soutien qui est lui-même vieillissant.
- Le groupe d'âges des 75 ans et plus est en nette croissance. Entre 2016 et 2031, il fera un bond de 10 % passant de 11 % à 21 %.

Un bilan de santé positif malgré le profil de la région

- 60 % des plus de 65 ans se perçoivent en excellente ou très bonne santé.
- L'espérance de vie à la naissance est la même que pour l'ensemble du Québec.
- Taux de mortalité est semblable à celui du Québec

Un besoin de soutien réel

- Environ 12 800 personnes de plus de 65 ans présentent des besoins d'aide. Pour l'accomplissement de leurs activités de vie quotidienne ou domestique (près de 10 000 de ces personnes ont plus de 75 ans).
- Même si l'intensité des besoins diffèrent, une organisation d'entraide ou de services est à prévoir.

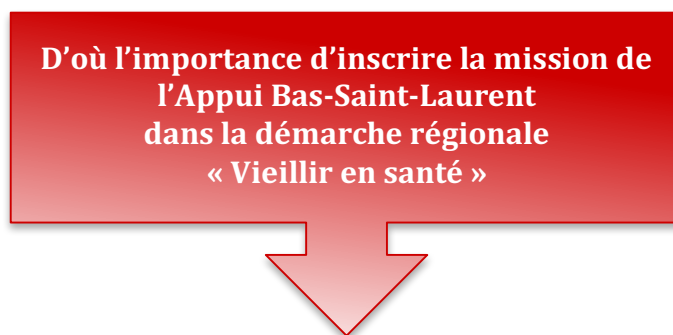
Des facteurs de protection qui font le travail

- 90 % des personnes de plus de 50 ans ont accès à un médecin de famille.
- Les organismes communautaires sont bien ancrés dans chaque MRC.
- Des centres d'action bénévoles et des entreprises d'économie sociale qui rejoignent les plus de 65 ans et qui sont reconnus pour la qualité de leurs services.
- Des groupes d'intérêt en faveur des aînés qui sont actifs et présents.

⁴ Les données présentées sont extraites de diverses sources statistiques, repérées par Nicole Bernier, Services conseils, validées et mises à jour par l'équipe en connaissance-surveillance de la santé publique du CISSSS-BSL.

Des conclusions à retenir

- Une meilleure santé des personnes qui vieillissent a pour conséquence directe une vie plus productive, plus participative.
- Avoir des personnes âgées dans les communautés est une force; ce sont les incapacités et la mauvaise adaptation des services qui sont coûteuses.
- Une région, comme la nôtre, présente des caractéristiques qui pourraient mener à un bilan de santé précaire pour les aînés et ce n'est pas le cas, car le tissu social est fort et la région agit de manière concertée en matière de prévention.



Démarche régionale « Vieillir en santé »

En 2012, une première invitation a réuni plus de 200 partenaires bas-laurentiens en provenance de multiples secteurs (santé, services sociaux, communautaire, municipal, associatif, éducation) pour réfléchir ensemble sur la situation du vieillissement.

Une prise de conscience partagée a permis d'adopter une vision systémique du vieillissement (voir schéma dans les pages suivantes) qui a suscité des actions dans chaque territoire et a généré des alliances partenariales actives, telles : l'Entente-Aînés (information citoyenne, sécurité routière et transport, loisirs et activités physiques), les projets soutenus par l'Appui BSL, les différentes tables de concertation existantes au plan local, les initiatives Municipalités Amies des Aînés présentent dans 74 municipalités, des actions de type *Ville active* dans 30 municipalités ainsi qu'un réseau d'intervention en maltraitance.

En octobre 2015, ces mêmes partenaires, et de nouveaux, se sont revus pour faire le bilan et surtout maintenir leur mobilisation dans un contexte récent d'austérité qui a, il faut le nommer, déstructuré certaines plateformes de contact présentes depuis plusieurs années dans la région et réduit l'accès à certains leviers financiers.

Les actions, que ces partenaires intersectoriels soutiennent, visent notamment à favoriser un vieillissement en santé, promouvoir les saines habitudes de vie, créer et maintenir des

environnements physiques et socioéconomiques favorables à la santé et assurer une meilleure intégration des activités préventives au sein des services de santé et à la communauté.

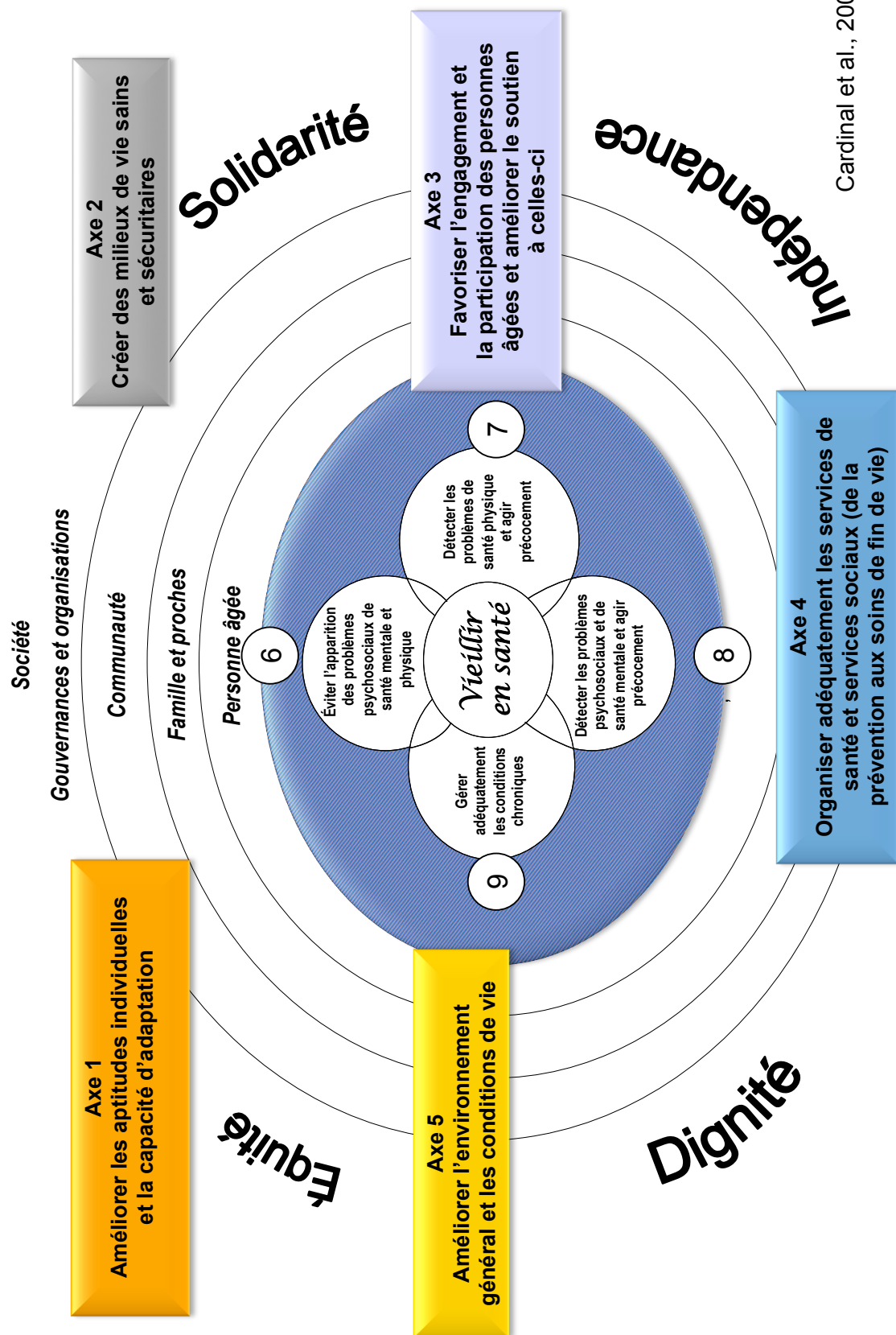
Les résultats atteints jusqu'à présent ont démontré la pertinence des actions et des alliances présentes et indiquent fort bien que l'ensemble de ces actions est également utile pour les proches aidants d'aînés et le réseau de soutien qui leur est nécessaire pour qu'ils puissent poursuivre leur engagement.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez consulter le cadre de référence et deux (2) cartes illustrant les repères et les résultats atteints dans la région en matière de vieillissement en santé.

▪ **Cadre de référence « Vieillir en santé »**

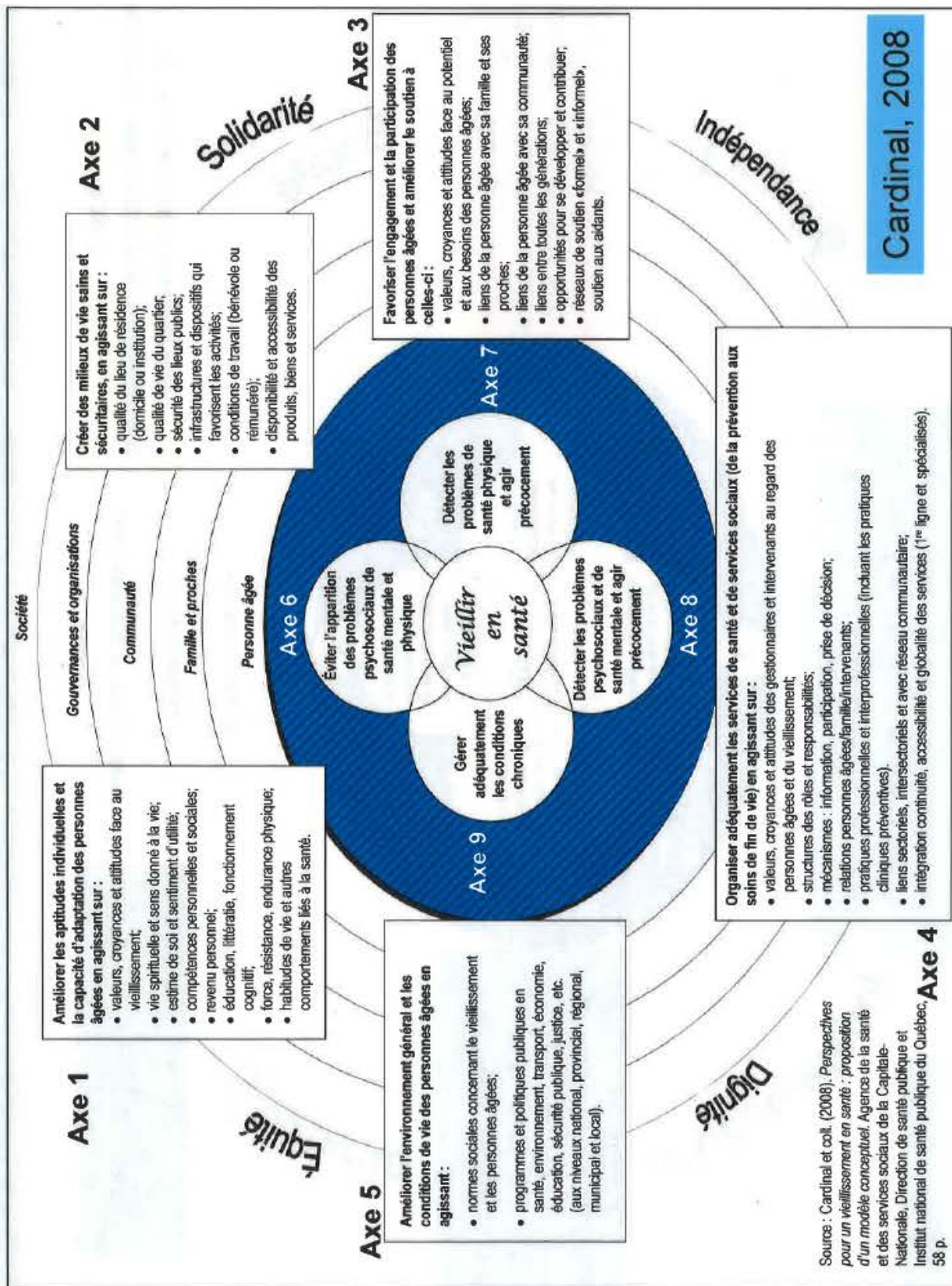
- Le modèle conceptuel adopté par la région est celui proposé par l'équipe du vieillissement en santé de l'Institut national en santé publique.
- Ce modèle permet de visualiser l'ensemble des actions requises de la part de tous les partenaires et devient utile pour mobiliser les acteurs et rendre compte de leur contribution, pour planifier et agir en permettant d'identifier les forces présentes et les zones d'amélioration, pour revoir ou développer une action spécifique et pour identifier et organiser des indicateurs permettant de suivre l'évolution des avancées.

Perspectives pour un vieillissement en santé



Cardinal et al., 2008

Perspectives pour un vieillissement en santé : un modèle conceptuel

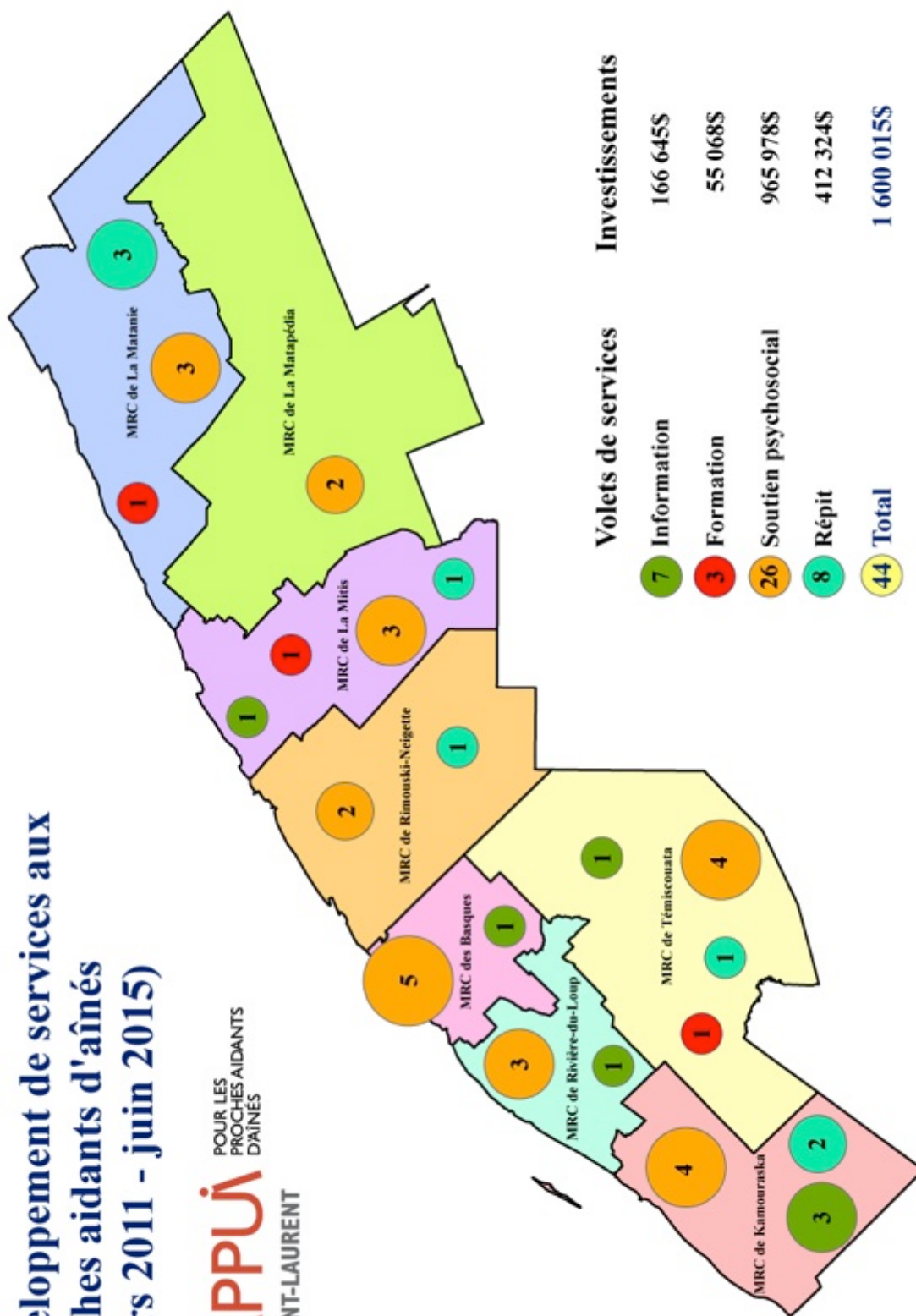


Dans les pages qui suivent, vous y trouverez la **Cartographie des actions de l'Appui BSL dans le cadre de « Vieillir en santé »** qui regroupe les projets soutenus par l'Appui BSL (2014-2015). Ils sont présentés en fonction de leur contribution au cadre conceptuel « Vieillir en santé ».

Vous y trouverez également la **Cartographie des projets selon les volets d'intervention** qui présentent les projets soutenus par l'Appui BSL et qui sont présentés en fonction des quatre volets d'intervention privilégiés, soit la formation, l'information, le répit et le soutien psychosocial.

Développement de services aux proches aidants d'ânés (mars 2011 - juin 2015)

L'APPUJ
POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'ÂNÉS
BAS-SAINT-LAURENT



Déploiement de l'offre de services

Les faits saillants présentés dans cette rubrique sont extraits du sondage réalisé à l'été 2014. Ce sont quelque 434 personnes qui ont été rejointes dans quatre MRC de la région dont 72 personnes proches aidantes.

Pour en savoir davantage, il est possible de consulter l'annexe I du rapport annuel 2014-2105 de l'Appui BSL :

http://www.lappui.org/Content/Documents/pdf/Bas-Saint-Laurent/bilan_appui_2014-2015_Web.pdf

Évolution des tendances

- Près du quart des personnes interrogées croient en la probabilité d'être proche aidant d'ici 5 ans.
- Plus de 70 % des personnes ne croient pas qu'elles soient suffisamment préparées pour assumer ce rôle.
- La tâche demandée au proche aidant s'alourdit et cette perception est partagée par près 75 % des personnes interrogées, qu'elles soient proches aidantes ou pas.
- L'importance de la charge pourra-t-elle encore être assumée, dans un contexte familial de plus en plus éclaté?

Réseau de soutien

- Près de 20 % des proches aidants ne savent pas où s'adresser pour obtenir des services. Toutefois, près du 2/3 se tournent vers leur institution de santé et de services sociaux (mission CLSC).
- Seulement 20 % des répondants connaissent le service Info-Social. Ce pourcentage augmente légèrement (34 %) lorsque le répondant est proche aidant.
- Le réseau immédiat (proches (24 %), amis (27 %)) reste une source d'information importante pour tous.
- Les proches aidants bénéficient de services de répit planifié (2-4 hrs par semaine pour 56 % d'entre eux), mais les répit qui pourraient être utilisés en urgence demeurent un besoin important sans être répondu de manière satisfaisante selon avec les attentes exprimées. D'autre part, 14 % des proches aidants interrogés estiment que des périodes de 8 heures/semaine leur seraient nécessaires.

Profil des personnes

- Les proches aidants sont majoritairement des femmes (83 %) et ont entre 55 et 75 ans. Elles sont retraitées ou ont anticipé leur retraite pour assumer ce rôle.
- Les personnes aidées ont plus de 76 ans dans une proportion de 67 %.
- Près de 40 % des personnes aidées sont affectées de troubles cognitifs.
- Les revenus bruts annuels des proches aidants se situent entre 25 et 45 000 \$.
- Les personnes aidées sont majoritairement un conjoint ou le parent.

Besoins exprimés par les proches aidants

Les faits saillants présentés dans cette rubrique sont extraits de trois rencontres de « groupes-experts » tenus à l'automne 2014 dans trois territoires de la région. Ces groupes étaient essentiellement composés de proches aidants, 37 au total.

Pour en savoir davantage, il est possible de consulter l'annexe I du rapport annuel 2014-2105 de l'Appui BSL :

http://www.lappui.org/Content/Documents/pdf/Bas-Saint-Laurent/bilan_appui_2014-2015_Web.pdf

Les cibles qui font la différence

- Avoir accès aux services de base et à des formes de répit : une combinaison gagnante pour assumer son rôle de proche aidant.
- Obtenir les services en temps opportun : la différence entre vivre et survivre pour le proche aidant.
- Se préparer au rôle de proche aidant : un rôle imposé par les aléas de vie qu'il faut apprivoiser.
- Valoriser le rôle de proche aidant et reconnaître leur contribution : une force vive souvent oubliée et prise pour acquise.
- Briser l'isolement du proche aidant : une façon de se ressourcer et de mieux vivre son rôle de proche aidant.
- Reconnaître que le proche aidant est aussi une personne à part entière et ne peut pas être confinée à ce seul rôle.

Un appel aux partenaires

- Sensibiliser le réseau formel de santé et de services sociaux aux impacts de leurs décisions pour les proches aidants, notamment quand des changements dans l'offre de services sont mises de l'avant et au besoin pour le proche aidant de recevoir pour lui-même du soutien psychologique.
- Permettre à l'Appui BSL d'assurer le déploiement d'une offre de services appropriée.

Interdépendance des réseaux

La mission de l'Appui BSL est ambitieuse et ne peut se déployer sans le concours étroit d'une série imposante de partenaires. Cette mission spécifique *d'améliorer les conditions de vie des proches aidants d'âînés* est portée par cette instance, mais en fait, doit faire partie

des préoccupations d'un bien plus grand nombre, compte tenu de l'importance du rôle social assumé par les proches aidants.

Le réseau des institutions en santé et services sociaux et le réseau communautaire sont quotidiennement sollicités pour assurer auprès de la population une gamme imposante de services touchant autant la prévention, la promotion que ceux qui assurent les soins, les traitements ou la réadaptation. Ces organisations interviennent dans le quotidien des proches aidants d'aînés, donc dans la plus grande intimité de ces personnes. Elles **peuvent et doivent faire une différence significative** et non pas leur causer des soucis.

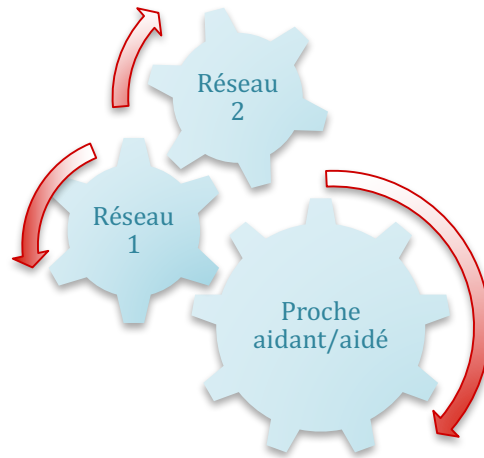
Nous savons pertinemment que c'est profondément ce que ces organisations veulent, mais force est de constater que seulement des alliances étroites, une forte cohésion et des structures de liaison peuvent assurer que la dispensation des services offerts ne soit pas seulement de qualité, mais respectueuse et adaptée aux besoins bien particuliers des proches aidants d'aînés.

De grandes avancées sont observées : la contribution des proches aidants d'aînés est mieux reconnue, leur réalité est davantage prise en compte et des efforts certains sont faits pour adapter les services à leurs besoins. Des organisations interviennent dans l'intimité des personnes et sont à ce titre des partenaires incontournables pour permettre à la personne aidée de vivre à domicile le plus longtemps possible. Il faut reconnaître que cet engagement évite au réseau de services de devoir l'héberger ou de la prendre totalement en charge. Toutefois, le partenaire principal de la personne aidée demeure essentiellement le proche aidant qui ne peut seul soutenir la pression d'un maintien à domicile, surtout lorsque la situation de la personne aidée, et parfois celle du proche aidant, se détériore.

Quand on voit cela sous cet angle et que le proche aidant est admis comme un partenaire central, les actions des différents réseaux prennent un tout autre sens. On voit bien que ces actions peuvent être multipliées si les réseaux en cause travaillent en forte cohésion, se donnent des lieux d'alliances et conviennent des contributions de chacun. Les réseaux sont interdépendants, et en fonction de leurs respectives façons de faire, ils peuvent faire toute une différence, et pour le mieux.

L'Appui BSL se donne cette mission, de mettre tout en œuvre pour améliorer les conditions de vie des proches aidants d'aînés. Il peut y contribuer par les projets qu'il soutient, mais surtout par les alliances qu'il suscite, les obligations de résultat qu'il encourage et les interpellations qu'il fait auprès des différents partenaires !

« La théorie des engrenages » adaptée à la notion d'interdépendance des réseaux de soutien aux proches aidants d'aînés



Chaque engrenage a sa fonction, chaque roue dentelée doit s'imbriquer dans l'autre, sans accro. C'est cette cohésion qui assure le fonctionnement harmonieux et optimal du système.

Le proche aidant doit être reconnu pour sa contribution essentielle :

- Sans lui, la personne aidée doit être totalement prise en charge par les réseaux;
 - Les réseaux de soutien doivent donc lui accorder toute l'importance qu'il représente, car c'est lui, le proche aidant, qui génère l'impulsion initiale dans le système qui doit s'adapter pour assurer la suite des choses;
 - Le proche aidant est présent parce qu'il y a une personne aidée en besoin, d'où leur duo dans l'amalgame des besoins à combler.
- *C'est pourquoi il est le principal engrenage dans le schéma et que le proche aidant et la personne aidée sont associés ensemble dans le même rouage.*

Chaque réseau est essentiel et spécifique dans son offre de services

- Il peut donc offrir directement du soutien au duo proche aidant/aidé;
 - Son offre est aussi essentielle que celle des autres réseaux;
 - Les offres respectives doivent se faire en cohésion, sinon la mécanique des engrenages risque fortement de bloquer;
- *C'est pourquoi, les réseaux sont représentés par des engrenages d'égale dimension, que les flèches sont autonomes dans leur trajectoire. Mais pour que les roues dentées s'imbriquent en toute fluidité, les réseaux respectifs doivent se concerter avant de démarrer et ajuster leur rouage si la situation le commande sinon le système ne fonctionnera pas de façon optimale pour le proche aidant.*

Volet 2 - Faits saillants du Plan stratégique 2013-2016 (bilan)

Enjeu 1 – Déploiement de l’offre de service

Orientations		État d’avancement des travaux
1.1	Évaluer la capacité de déployer de chacun des territoires	- La tournée des instances locales a été réalisée. - Les plans d’accompagnement sont déterminés et évoluent. - Les mesures d’analyses de résultats sont mises en place et des données sont disponibles régionalement/localement (voir rapport annuel 2014-2015)
1.2	Assurer un soutien continu au déploiement de l’offre de services	- Les moyens de communication sont mis en place et fonctionnels. - Les documents et processus de dépôts de projets et de redditions de comptes sont révisés et améliorés - La présence de la permanence de l’Appui à diverses rencontres des partenaires locaux est assurée et des interventions de soutien spécifiques ont cours au besoin. - Des focus groups se sont tenus pour recueillir les points de vue des proches aidants (KRTB); il reste le secteur est à compléter en 2016.
1.3	Assurer une utilisation optimale des fonds	- Les sommes engagées le sont selon les critères suggérés. - Les travaux du comité d’analyse et de suivi des projets sont fonctionnels. - Un suivi semestriel est fait concernant l’utilisation du fonds de soutien. - Le réseau des Appuis est en mode révision des outils de gestion des projets (continuum de l’appel à la reddition de comptes des projets) et la direction de l’Appui BSL siège à un comité de travail formé à cette fin. - Au 31 décembre 2015, 45 projets avaient reçu un soutien financier de l’Appui BSL pour un total de 1 811 292 \$ sur un objectif d’engagement financier de 2 030 000 \$ sur 5 ans (2011-2016)
1.4	Favoriser le choix optimal de l’organisme qui déploie	La plupart des territoires ont opté pour cette formule d’organisme porteur.

Enjeu 2 – Primauté de la qualité de vie des proches aidants

Orientations		État d'avancement des travaux
2.1	Connaître les besoins des proches aidants d'âinés	- Les opinions des proches aidants et celles recueillies par sondage plus large ont été analysées et ont permis d'identifier des cibles. - Un complément sera fait en 2016-2017 dans le secteur est de la région.
2.2	Assurer l'adéquation des services aux besoins des proches aidants	- Les résultats des sondages et rencontres de proches aidants sont diffusés et discutés. - Une stratégie d'intégration des pratiques prometteuses est en voie de réalisation et différents outils sont rendus disponibles (guide des pratiques prometteuses, grilles d'appréciation). - Un suivi et une consolidation de cet aspect sont à poursuivre.
2.3	Soutenir la mise en place des moyens précis pour améliorer les conditions de vie des proches aidants	- Des outils promotionnels sont conçus et adaptés. - Le service Info-Aidant est intégré au service Info-Social régionalisé et son évaluation est suivie. La promotion du service s'intensifie auprès des publics cibles de l'Appui BSL. - La réflexion sur la question de l'accompagnement du proche aidant lors de l'étape de placement de la personne aidée reste à faire, de même que le souci d'accompagnement suivant le décès de la personne aidée.
2.4	Valoriser l'apport des proches aidants dans la société	- Un mandat national a été donné à un comité consultatif sur le sujet très vaste de la valorisation du rôle, et des cibles ont été identifiées. - Le suivi de ce dossier continue d'être à l'agenda. - L'Appui BSL met en évidence cet aspect à chaque occasion (semaine des proches aidants, rencontres de partenaires, publications).

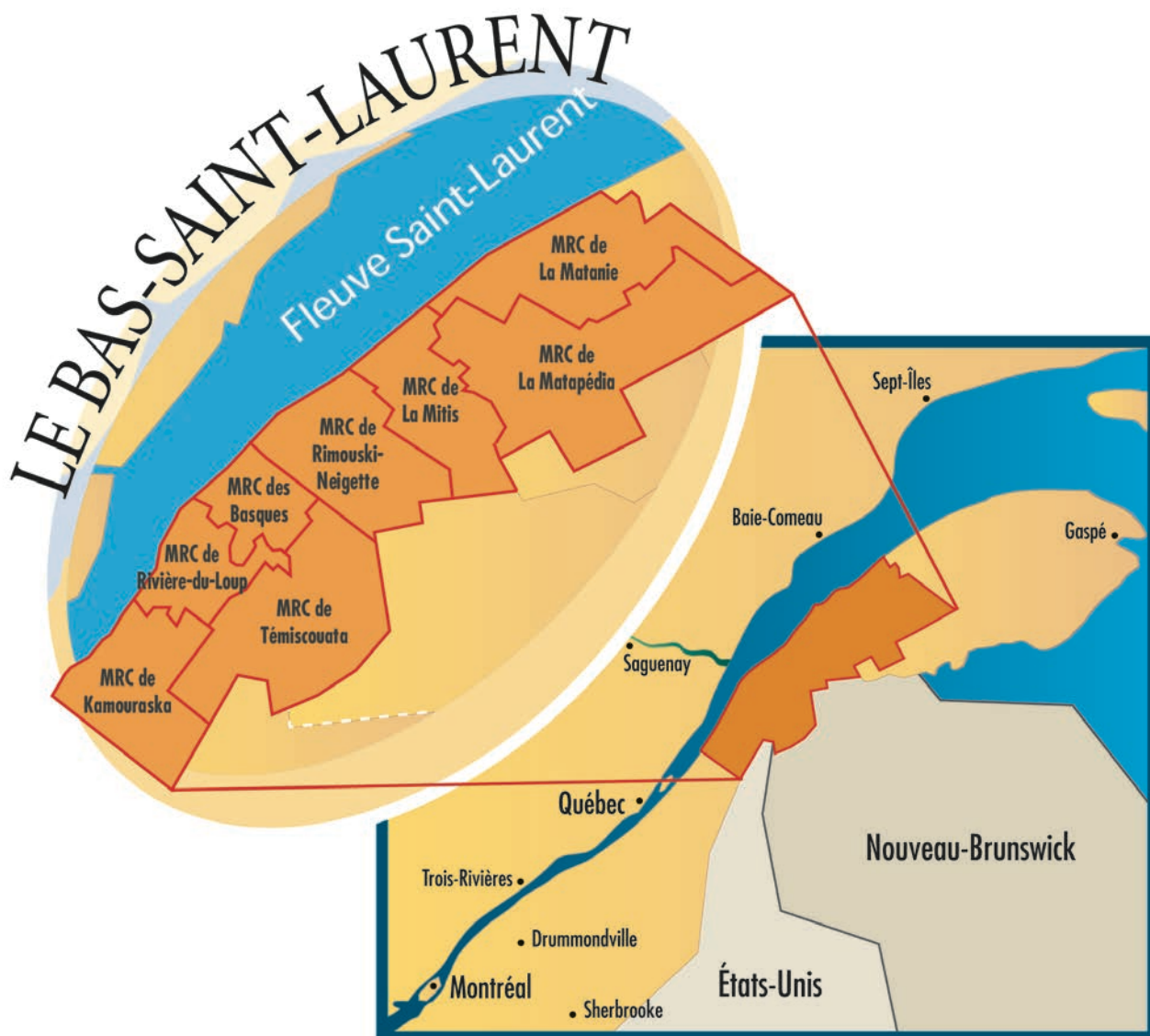
Enjeu 3 – Accessibilité et qualité des services offerts

Orientations		État d'avancement des travaux
3.1	Assurer une équité entre les territoires dans l'accès aux ressources du fonds	▪ Les plans d'accompagnement des milieux sont fonctionnels. ▪ La politique d'utilisation diligente des fonds est à compléter et le sera à la lumière des expériences réalisées à ce jour. ▪ L'approche de justice distributive est fonctionnelle. ▪ Les milieux sont accompagnés dans leur déploiement.
3.2	Assurer aux proches aidants d'âînés un accès aux services offerts	▪ Certaines mesures doivent continuer à faire l'objet de préoccupations : les stratégies pour s'assurer que les proches aidants aient des services le plus près possible de leur lieu de résidence, les dimensions urbanité-ruralité qui doivent être prises en compte, les efforts pour utiliser des moyens clairs et faciles à repérer pour les proches aidants sont mis en place et surtout tout est pensé pour respecter leurs choix.
3.3	Assurer aux proches aidants des services de qualité	▪ Les milieux restent constamment informés des meilleures pratiques; ils peuvent bénéficier de soutien. ▪ Un suivi est fait en continu. ▪ Tous les territoires de MRC ont dans leur milieu un « intervenant social pivot », soucieux de l'organisation des services aux proches aidants d'âînés et vers lequel ces derniers peuvent se tourner pour recevoir du soutien.

Enjeu 4 – Performance du partenariat régional et local

Orientations		État d'avancement des travaux
4.1	Faire émerger et intégrer une culture de partenariat en faveur des proches aidants d'aînés	- Les résultats des consultations sur la culture de partenariat démontrent clairement, autant au régional qu'au local, qu'une synergie s'installe et que les rapports entre partenaires sont plus étroits et concluants. Cela restera toutefois un travail de vigilance qui est à poursuivre. - La participation à des rencontres régionales de partenaires est à maintenir et encourager.
4.2	Assurer une performance de la gouvernance régionale	- Les travaux du comité d'analyse doivent continuer à être soutenus. - Une nouvelle gouvernance régionale se mettra en place en février 2016 et sera à soutenir.
4.3	Assurer une performance dans les projets réalisés	- Les organismes ont été fortement encouragés à utiliser les outils mis à leur disposition. Des efforts sont à poursuivre en ce sens au niveau de la reddition des activités réalisées (collecte des données) et de l'intégration progressive des pratiques prometteuses. - Des territoires présentant des dynamiques particulières doivent bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour atteindre une performance optimale dans les projets à déployer. - La Table Appui BSL a relevé le défi de son implantation et du déploiement de l'offre de services aux proches aidants d'aînés en sachant mettre en place les outils et les façons de faire nécessaires, tant au plan régional que local. La consolidation, la complémentarité et la stabilité de cette offre de services sont à poursuivre.

Volet 3 - Carte de la région



Remerciements

Compte tenu du travail accompli depuis la mise en place de *l'Appui BSL* par certains « bâtisseurs » et de la fin d'une étape de gouvernance pour ceux-ci, étape qui mènera à une nouvelle structure, nous avons un devoir de reconnaissance et de mémoire envers eux. Les présents remerciements veulent témoigner de toute cette appréciation.

Un merci à ceux qui ont permis la mise sur pied de l'organisation initiale de *l'Appui BSL*, qui ont mis à leur disposition leur réseau de concertation et qui ont facilité leur quotidien administratif :

- La Société de gestion pour le soutien aux proches aidants dont son directeur général à l'époque, Monsieur Michel Boivin ainsi que son équipe en soutien-conseil;
- La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, dans son rôle de concertation régionale, et dans le cadre d'une entente spécifique en tant que fiduciaire de l'enveloppe régionale dédiée à *l'Appui BSL*;
 - plus spécifiquement un remerciement particulier à Monsieur Gérald Beaudry, directeur général ainsi qu'à toute son équipe.
- Le comité de gestion de l'Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région du Bas-Saint-Laurent 2008-2013 ainsi que les membres de la Table des partenaires dédiée au soutien aux proches aidants (2009-2010);

Un merci bien senti à ceux qui ont donné de leur temps, de leur compétence et de leur expertise pour siéger à la Table des partenaires de *l'Appui BSL* et ainsi permettre le déploiement des actions dans la région de manière organisée, planifiée, rigoureuse et surtout dans une vision de justice distributive et d'harmonie avec les réseaux locaux de partenaires :

À la présidence (nommée par la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent)

- Monsieur Pierre Couture, issu du milieu universitaire et des retraités, président (2012-2015), président ex officio (2015-2016) et membre du comité provisoire de la nouvelle Corporation.

- Madame Francine Julien, issu du milieu associatif des aînés et présidente ex officio du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette, présidente (2015-2016) et membre du comité provisoire de la nouvelle Corporation.

Comme proches aidants

- Monsieur Denis Lévesque, proche aidant (2011-2012).
- Monsieur Fernand Lamontagne, proche aidant (2012-2014).
- Madame Adrienne Fortier-Lévesque, proche aidante (2011-2016).
- Monsieur Raymond Tudeau, proche aidant (2014-2016).

Des établissements de la santé et des services sociaux

- Madame Cathy Bérubé, Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2011-2012).
- Madame Brigitte Fiset, Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2012-2013).
- Madame Carmen Bouffard, Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2012-2013-2014-2015).
- Madame Claire Belzile, services Info-Santé et Info-Social (2014-2015-2016)
- Madame Nathalie Bélanger, Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2014-2015-2016).

Du réseau communautaire en santé et services sociaux

- Association du cancer de l'Est du Québec : Monsieur Gilbert Laprise (2011-2012) ainsi que Mesdames Lysanne Fallu (2012-2015) et Nancy Fournier (2015-2016).
- Centre communautaire des aînés – Relais Santé Matane : Mesdames Chantal Leblanc (2011-2014) et Kathleen Bouffard (2013-2016).
- Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent : Mesdames Josée Lefrançois (2011-2012), Martine Beaupré (2012-2014) et Ève Boucher (2014-2016).
- Coup de main à domicile, entreprise d'économie sociale de Rimouski : Madame Marie-Claude Gasse (2012-2016).
- Centres d'action bénévole : Mesdames Pascale Ouellet (Kamouraska, 2013-2016), Rose-Emma Ouellet (Témiscouata, 2011-2012) et Nathalie Bélanger (Rimouski-Neigette, 2011-2013).

Des organismes partenaires (régionaux et national)

- Table de concertation des personnes aînées du Bas-Saint-Laurent : Mesdames Michelle Francoeur (2011-2015) et Gisèle Hallé (2015-2016).

- Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent : Madame Anne Gauthier (2011-2016).
- Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, Appui national : Monsieur Pierre Samoisette (2011-2012), Madame Sylvie Grenier (2012-2014) et Monsieur Stéphane Dubé (2013-2014).

Un merci pour ceux qui ont permis de documenter la situation dans la région

- Les 434 personnes qui ont participé, en juin 2014, au sondage régional sur la situation des proches aidants et des services dans la région.
- Les 37 proches aidants qui ont participé aux rencontres de groupes-experts qui se sont tenues à l'automne 2014,
- Les partenaires du Témiscouata, du Kamouraska et de Rivière-du-Loup qui ont contribué à organiser les trois rencontres locales avec les proches aidants.
- Les 69 personnes représentants ou membres d'organismes et de tables locales, dans les huit territoires de MRC, qui ont généreusement répondu aux différents questionnaires pour faire le bilan des actions depuis 2013 et inspirer le présent plan 2016-2019.

Et un merci à tous ceux qui, quotidiennement, dans les organismes locaux de dispensation de services, s'investissent dans des projets qui visent précisément l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'aînés. Merci également à la permanence qui porte la mission et assure le déploiement des activités autant stratégiques qu'opérationnelles de l'Appui Bas-Saint-Laurent.

Pour toute personne désireuse d'obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'Appui Bas-Saint-Laurent sous l'onglet « Pour les organisations » à l'adresse Web suivante : <http://www.lappui.org/bas-saint-laurent>

En consultant « **À propos** » ou « **Centre de documentation** » vous trouverez plusieurs informations.